

CODE FORMATION

CODE IND 2



PUBLIC :

Médecins du travail, infirmiers, ingénieurs et animateurs sécurité, Organismes de contrôle extérieurs et les bureaux d'études indépendants.



EFFECTIF :

4 à 8 personnes



PRIX :

Nous consulter



DUREE ET LIEUX :

2 ou 3 jours
PARIS / TOULOUSE

INTRA : Partout en France
(nous consulter)

**MODALITÉS
PEDAGOGIQUES**

Diaporama avec exposés
Illustrations à partir de cas concrets et de retour d'expérience.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Remise des documents par voie électronique et disponible dans la salle virtuelle.

MODALITÉS INTERVENTION

En distanciel

MODALITÉS D'EVALUATION

Modalité d'évaluation des acquis par questionnaires à la fin de chaque session de formation.

MODALITÉS DE SUIVI

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Siège social
163 rue du Colombier
31670 LABEGE
Tél : +33(0)5 62 24 36 76
SIRET 450 059 001 000 21

Mesurer l'exposition au bruit des salariés conformément au code du travail et à la norme NF en ISO 9612



OBJECTIFS:

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Fournir aux participants les outils et méthodes qui leur permettront d'évaluer, à partir de calculs ou de mesures, l'exposition sonore quotidienne de personnels soumis à des expositions variables et à statuer sur le critère de pénibilité.
- Faire le point sur les autres caractéristiques acoustiques utiles à mesurer.



PRE-REQUIS :

Pas de pré-requis pour cette formation.

PROGRAMME DÉTAILLÉ :

SESSION 1

Tour de table : Présentation de chacun des participants et du formateur, expression des attentes. Présentation et validation du programme développé lors de la session.

1. Notions techniques fondamentales

Rappels des grandeurs physiques fondamentales : puissance, pression, et intensité acoustique,

- Notions de calculs élémentaires sur le dB :
 - Définitions et utilisation des différentes échelles de dB,
 - Addition et soustraction de niveaux en dB,
 - Multiplication et division de niveaux en dB,
 - Calcul de niveau continu équivalent en fonction des niveaux et durées d'expositions partielles,
 - Calcul de niveau de pression globales (A) à partir de niveaux de pression par bandes d'octave.

Les matériels et méthodes pour la mesure du bruit :

- La chaîne sonométrique de base, son fonctionnement et son étalonnage,
- Les différents sonomètres, simples, intégrateurs, avec filtres, avec stockage.

2. Exigences Réglementaires et normatives

- Rappel et discussion des textes réglementaires et normatifs :
 - Directive 2003/10/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 6 février 2003,
 - Code du travail dont Articles L4161-1 et D4161-2 relatifs à la pénibilité,
 - Norme NF EN ISO 9612 (mai 2009).
- Exemples d'application de l'annexe de la norme NF EN ISO 9612.

3. Méthodologie d'évaluation du niveau d'exposition quotidien et du critère de pénibilité

- Les éléments d'une approche participative et concertée efficace,
- L'analyse du travail théorique, préalable au mesurage,

formation@gamba.fr
www.gamba.fr

N° déclaration d'activité : 73.31.04256.31



- Les mesures initiales avec suivi de l'opérateur et analyse de l'activité réelle,
- Le repérage des éléments déterminants,
- L'analyse statistique des résultats,
- Le plan de contrôle périodique.

4. Les autres caractéristiques utiles à mesurer

- Réverbération et décroissance spatiale,
- Isolement aux bruits aériens entre locaux,
- Puissance acoustique,
- Rapport signal sur bruit et émergence.

5. Travaux pratiques

- Mesurage et dépouillement de bruits stables ou fluctuants - Application à l'évaluation de l'exposition quotidienne (à un bruit variable),
- Utilisation d'exposimètres stockeurs (programmation des paramètres, étalonnage, etc),
- Utilisation de logiciels de dépouillement,
- Utilisation du logiciel DIAG.Lexd® d'aide au mesurage, à l'analyse statistique des résultats et au classement du personnel par rapport aux seuils réglementaires.

Évaluation des acquis : un QCM est remis individuellement aux participants afin d'évaluer le niveau des acquis de la formation. Correction collective, échanges, questions/ réponses.

Synthèse du stage, et évaluations de satisfaction.

IMPORTANT :

Prévoir 30min de travail individuel pour revoir les notions et exercices abordées entre les sessions et réaliser votre évaluation.

Prévoir 30 min en fin de formation pour réaliser votre évaluation des acquis ainsi que l'évaluation de satisfaction

Si vous êtes en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap, Claude SENAT, claudе.senat@gamba.fr